

# SÉRANDON

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - N° 153 - Avril 2023

## L'édito



*"Il n'est pas d'hiver sans neige,  
de printemps sans soleil,  
et de joie sans être partagée"*

*Proverbe Serbe*

### Le printemps est arrivé ; bientôt l'été...

Accueillons dans notre commune un nouveau venu François PRÉVET qui remplace Stéphane PÉRENNES, agent technique. Ce dernier après 8 ans à Sérandon, a souhaité changer de vie professionnelle. Nous lui souhaitons une bonne réussite.

Les projets se poursuivent : les travaux de réhabilitation de la mairie arrivent à leur 2<sup>ème</sup> phase, il reste à finaliser la salle du conseil, des associations, le bâtiment chauffage et toilettes publiques.

Chacun est invité à découvrir les nouveaux locaux terminés, secrétariat, bureau du maire, espace point informatique dédié au public.

Les horaires d'ouverture du secrétariat et de l'agence postale vont être perturbés jusqu'à la fin juin. Notre secrétaire Hélène DELANGE est en formation et elle sera remplacée dans la journée du vendredi par Aurore MATHÉ. Néanmoins les adjoints et moi-même tiendrons des permanences le lundi et mardi de 10h00 à 12h00. Et je me tiens à votre disposition pour toute demande

Un point important que je souhaite souligner : la téléphonie.

Certains ont pu observer la mise en place d'un pylône à la Rilhade qui a pour fonction de transmettre un signal de qualité à notre antenne relais sur la route de l'Arbre du Renard.

Je voudrais vous annoncer que le réseau téléphonique cuivré sera obsolète fin 2032 ; un programme de démantèlement est déjà en cours.

On nous parle de fin de commercialisation pour certaines zones cette année et fin d'émission en 2024. Il est donc pertinent de passer à la fibre sur un réseau qui appartient à la collectivité et qui évoluera et sera parfaitement entretenu.

*J'ai une pensée pour les personnes disparues cette année à Sérandon,*

Je souhaite à tous un bel été amical et familial.

**Pierre MATHES**  
Maire

**SÉRANDON**

Mairie de SÉRANDON

Téléphone : 05 55 95 88 33

Adresse mail

[mairie@serandon.fr](mailto:mairie@serandon.fr)

Site internet

[serandon.fr](http://serandon.fr)

Horaires d'ouverture

Lundi 8h30/12h30 - 13h30/17h00

Mardi 8h30/12h30 - 13h30/17h00

Mercredi 8h30/12h30

Judi Fermeture

Vendredi 8h30/12h30 - 13h30/17h00

**B.I.M. de Sérandon**

N° 153 - Avril 2023

*Rédacteur en chef*

Pierre MATHES

*Mise en page & impression*

Eric GENCE - Mairie de Sérandon

*Tirage*

Mairie de Sérandon

# Écoutez le 104.4 ou le 98.2



## NOUVEAUTÉS

**Le Lundi**  
*British Connection à 19h00*  
**Le 1er Mardi du mois**  
*To beatles or not to be à 19h00*  
**Le Mercredi**  
*Assos and Co à 10h30*  
**Le 2ème Mercredi du mois:**  
*On n'est pas des Einstein à 9h15*  
**Le 3ème Vendredi du mois**  
*la petite note du voisin à 14h00*  
**le 1er Dimanche du mois**  
*Turbomusette à 9h00*

**Le Mardi**  
à 20h00 *Superson*  
**Le Mercredi**  
à 19h00 *Radio Blues Intense - Luc* - à 20h00 *Power Hit*  
**Le Jeudi**  
à 20h00 *Big Cactus Country*  
**le vendredi**  
10h30 *concerts de la semaine - Patricia* - 11h15 *Vive les tubes - Patricia* - 11h30 *Portrait de stars* -  
20h00 *Dance Sensation*  
**Le samedi**  
à 11h00 *La musique en coulisse - Tousted* - à 21h00 *Funkanthology*

## DIVERS

**le Lundi: Vos petits trucs de A à Z à 10h30 avec Marie-Pierre**  
**Le 3ème Jeudi: L'hôpital à coeur ouvert à 18h30**  
**Le vendredi: Zap gag à 10h45 avec Patricia-Philippe**  
**Le samedi: L'Hebdo à 09h15 avec Philippe**  
**Le 2ème et 4ème Dimanche : L'écho des communes à 9h00**

## INFOS LOCALES

**Du lundi au vendredi de 8h15 à 18h00**  
**Le Samedi de 9h00 à 18h00**  
**Le Dimanche à 8h15**

**CUISINE** Avec **laurent Trochon**  
**Le Mardi et Jeudi à 11h15**

**PETITES  
ANNONCES** **Du Lundi au Samedi**  
**à 11h00 et 17h15**

**EMPLOI** **Du Lundi au Samedi**  
**11h30 et 17h30**

**LITTÉRATURE** **Le premier Mercredi du mois**  
**à 9h30**

**SPORT** **Le Samedi**  
**à 10h00**

**ACCORDÉON** **Tous les matins du Lundi au**  
**Vendredi de 8h30**  
**Le Samedi à 8h00**

**DÉDICACES** **Variétés le Mercredi de 10h00 à 12h00**  
**Accordéons le Dimanche**  
**de 10h00 à 12h00**



**RBA FM**  
**Régie Bort Artense**



**rbafr@wanadoo.fr**



**05.55.96.06.00**

Retrouver la présentation de Sérandon, lors de l'émission "L'écho des communes" avec Pierre Mathes comme invité.

<https://www.rbafr.fr/les-émissions/l-echo-des-communes/>



# REGISTRE DES DELIBERATIONS

REUNION DU 04 AVRIL 2023

L'an deux-mil-vingt-trois, le 04 avril à 20 heures

Le Conseil Municipal de la commune de SERANDON,

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Pierre MATHES, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : le 29 mars 2023

**PRESENTS** : Mesdames et Messieurs : Janine ANGLARD, Bernard BOUROTTE, Henri CHARBONNEAU, Carole COLAS, Eric GENCE, Pierre MATHES, Vincent MOULIER, Christiane PARTAUD, Catherine REYMONDOUX, Didier REYMONDOUX, Florence SERVE.

**ABSENTS EXCUSES** : Messieurs Henri CHARBONNEAU et Eric GENCE.

**PROCURATIONS** : Henri CHARBONNEAU donne procuration à Catherine REYMONDOUX ; Eric GENCE donne procuration à Christiane PARTAUD.

Le secrétariat de séance a été assuré par Mme Florence SERVE.

## DELIBERATION 2023/04/01

### OBJET : Approbation du Compte de gestion 2022 – Budget Principal

Document de contrôle comptable, le compte de gestion est établi par le comptable public, qui est chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le Maire. Il retrace l'ensemble des opérations constatées et reproduit l'état des restes à réaliser certifié par l'ordonnateur.

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

## DELIBERATION 2023/04/02

### OBJET : Approbation du Compte administratif 2022 – Budget Principal

Le Conseil Municipal, donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		327 989,40	93 648,74		93 648,74	327 989,40
Opérations de l'exercice	352 990,69	750 575,65	317 845,16	422 564,14	670 835,85	1 173 139,79
<b>TOTAUX</b>	352 990,69	1 078 565,05	411 493,90	422 564,14	764 484,59	1 501 129,19
Résultats de clôture						
Restes à réaliser		725 574,36		11 070,24		736 644,60
<b>TOTAUX CUMULES</b>	352 990,69	1 078 565,05	411 493,90	422 564,14	764 484,59	1 501 129,19
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>725 574,36</b>		<b>11 070,24</b>		<b>736 644,60</b>

Les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus sont approuvés à l'unanimité.

## DÉLIBERATION 2023/04/03

### OBJET : Affectation du résultat de l'exercice 2022 – Budget Principal

Au vu des éléments ci-après du compte administratif de l'exercice 2022, il appartient à l'assemblée délibérante de statuer sur l'affectation du résultat cumulé de fonctionnement.

## BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31.12.2022

Rappel du solde d'exécution cumulé N	11 070,24 €
--------------------------------------	-------------

## RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT À AFFECTER

Résultat N	397 584,96 €
Résultat N-1	327 989,40 €

**TOTAL À AFFECTER : 725 574,36 €**

Il est proposé au conseil municipal de décider d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

### AFFECTATION

Reste sur excédent de fonctionnement  
à reporter au B.P. 2023 ligne 002  
(report à nouveau créditeur).....397 584,96,00 €

**TOTAL AFFECTÉ 725 574,36 €**

Adopté à 11 voix pour.

#### DELIBERATION 2023/04/04

##### OBJET : Approbation du Budget primitif exercice 2023 – Budget Principal

Monsieur le Maire rappelle que le budget est un acte fondamental de la gestion municipale car c'est celui par lequel le Conseil Municipal prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année à venir. Il permet au maire de mettre en œuvre le programme d'actions défini par le conseil municipal.

Le budget primitif présente les prévisions et autorisations de dépenses et de recettes de l'exercice. Il est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE** le Budget Primitif 2023, au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, chacune de ces sections étant équilibrée en dépenses et en recettes : 1 032 307,03 €

#### DÉLIBERATION 2023/04/05

##### OBJET : Approbation du Compte de gestion 2022 du budget Lotissement

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

#### DÉLIBERATION 2023/04/06

##### OBJET : Approbation du Compte administratif 2022 – Budget Lotissement

Le Conseil Municipal, donne acte de la présentation faite du compte administratif, il peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés				8 685,36 €		8 685,36 €
<b>TOTAUX</b>				<b>8 685,36 €</b>		<b>8 685,36 €</b>
Résultats de clôture				8 685,36 €		8 685,36 €
<b>TOTAUX CUMULÉS</b>				<b>8 685,36 €</b>		<b>8 685,36 €</b>
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>				<b>8 685,36 €</b>		<b>8 685,36 €</b>

Le conseil municipal arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Ils sont approuvés à l'unanimité.**

#### DELIBERATION 2023/04/07

##### OBJET : Affectation du résultat de l'exercice 2022 – Budget Lotissement

Le Conseil Municipal considérant les éléments suivants :

Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	8 685.36
--	----------

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement.

## DELIBERATION 2023/04/08

### OBJET : Approbation du Budget primitif exercice 2023 – Budget lotissement

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, ADOPTE** le Budget Primitif du lotissement exercice 2023 tel que décrit dans le tableau ci-dessous, au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, chacune de ces sections étant équilibrée en dépenses et en recettes :

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	II
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>	A

		Dépenses	Recettes
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	81 000.00	81 000.00
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0.00	0.00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(Si solde négatif) 0.00	(Si solde positif) 0.00
Total de la section d'investissement (2)		81 000.00	81 000.00

		Dépenses	Recettes
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	81 000.00	82 516.30
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0.00	0.00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(Si déficit) 1516.30	(Si excédent) 0.00
Total de la section de fonctionnement (3)		82 516.30	82 516.30

<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	163 516.30	163 516.30
----------------------------	------------	------------

## DÉLIBÉRATION 2023/04/09

### OBJET : Aides aux communes 2023-2025 - Approbation du plan de contractualisation 2023-2025

Monsieur le Maire présente le tableau récapitulatif des projets de la commune proposés au plan de contractualisation 2023-2025 avec le Conseil Départemental de la Corrèze pour l'obtention d'aides.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le plan de contractualisation 2023-2025.

## DELIBERATION 2023/04/10

### OBJET : Opération aménagement de places ou espaces publics hors PAB : aménagement du site de La Nau – Demande de subvention au titre de la D.E.T.R. 2023

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de travaux VOIRIE suivant :

#### AMENAGEMENT DE SECURITE ET TOURISTIQUE DU SITE DE LA NAU

Le coût du projet (Etudes + travaux) s'élève à la somme de 170 966.74 € HT soit 205 160.09 € TTC.

Le financement est arrêté comme suit :

<b>COÛT OPERATION en € HT</b>	<b>170 966.74 €</b>
ÉTAT : D.E.T.R. 2023 – VOIRIE (35.00%) plafonnée à 150 000 euros	52 500 €
AUTRE(s) AIDE(s) PUBLIQUE(s) :	
Fonds européen FEDER	50 000 €
Conseil Départemental	22 100 €
<b>TOTAL AIDES PUBLIQUES SOLLICITEES</b>	<b>124 600 €</b>
<b>A LA CHARGE DE LA COMMUNE</b>	<b>46 366.75 €</b>

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération et à solliciter auprès du Préfet de la Corrèze l'octroi d'une subvention au titre de la DETR.

Le Conseil municipal approuve l'échéancier joint et précise que les travaux concernant cette opération seront exécutés dans le délai de validité de l'arrêté de subvention au titre de la DETR.

### **DELIBERATION 2023/04/11**

#### **OBJET : Motion Missions locales – Projet France Travail**

Propositions de simplifier l'organisation de l'accompagnement des jeunes :

- La Mission Locale doit être l'accompagnateur de tous les jeunes,
- La Mission Locale doit assurer seule la mise en œuvre du Contrat Engagement Jeune,
- La Mission Locale propose 1 conseiller référent pour chaque jeune.
- La Mission Locale demande une meilleure interconnexion des systèmes d'information.
- Préserver l'autonomie du réseau des Missions Locales dans sa stratégie partenariale, notamment avec les employeurs, pour ne pas nuire à son agilité qui en fait le 1<sup>er</sup>, et de très loin, service public territorialisé de l'insertion des jeunes. Son approche singulière de la "relation aux employeurs" est fondée sur la conviction que les acteurs économiques ont un rôle important à jouer dans l'accompagnement des jeunes. Les Missions Locales animent ainsi des partenariats de proximité avec des employeurs qui s'engagent, à leurs côtés, pour la réussite des jeunes,
- Garder l'appellation "Missions Locales" identifiée aujourd'hui par la majorité des jeunes, afin de ne pas rajouter de complexité.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal de Sérandon adopte cette motion.

### **DELIBERATION 2023/04/12**

#### **OBJET : Etude rachat d'une parcelle au lotissement communal**

Monsieur le Maire explique que dans un courrier en date du 23 janvier 2023, un propriétaire d'un terrain au lotissement communal a fait part de sa décision de revendre la parcelle, cadastrée ZT173, dont il avait fait l'acquisition le 31.03.2021.

Le propriétaire propose à la mairie de racheter ladite parcelle au prix d'achat initial.

Il est précisé qu'il n'existe pas d'obligation légale à procéder à un rachat de lot en cas de non construction par le propriétaire du lot. En cas d'inobservation des délais de construction, il est possible pour la commune, à l'échéance de deux ans, de notifier la résolution de la vente par acte d'huissier (art. C du Cahier des charges).

En cas de rachat de la parcelle, la commune deviendrait propriétaire d'un lot du lotissement qu'elle devrait remettre en vente et dont il conviendrait de déterminer le prix de vente.

Ce terrain ne pourrait en effet rester à l'actif de la commune sans dénaturer le projet de lotissement, un dernier lot restant à vendre.

Après étude des conditions possibles pour ce rachat, le Conseil municipal, à l'unanimité, se prononce contre l'achat de cette parcelle.

Fait à Sérandon, le 4 avril 2023

## La Poste sort un carnet de timbres collector

La Poste met en vente ce mardi 9 mai un carnet inédit de huit timbres de collection dédié aux cours d'eau du Limousin et de la Dordogne.

### En pratique

Impression : héliogravure

Format du carnet : 85 x 165 mm - Format des timbres : 38 x 24 mm

Présentation : collector de 8 timbres-poste autocollants

Tirage : 6 600 exemplaires - Valeur faciale : 1,16 € Lettre Verte

Prix de vente : 13 euros TTC le carnet de 8 timbres

Les gorges de la Dordogne



FRANCE  
La Poste

LETTRE VERTE

# SÉRANDON

**La secrétaire de Mairie,  
sera en formation du 25 avril au 30 juin**

**Les permanences seront tenues en mairie**

**le lundi et le mardi de 10h00 à 12h00.**

**Le vendredi, une secrétaire remplaçante  
sera présente de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.**

**L'agence Postale sera ouverte aux mêmes horaires.**

**Pour tout renseignement ou information  
s'adresser à Pierre Mathes - Maire au 06 99 14 01 62**

**Boite mail consultée plusieurs fois par jour - [mairie@serandon.fr](mailto:mairie@serandon.fr)**



Stéphane PERENNES entouré de son collègue Gervais TEYSSANDIER et du maire Pierre MATHES.

Bonne chance pour ses nouveaux projets professionnels.



Bienvenue au nouveau collègue de Gervais, François PRÉVET ; Ce dernier connaît bien le territoire puisqu'il est natif de Liginac et qu'il vit à Ste Marie Lapanouze.

Il a rapidement pris ses marques ; Gervais lui a présenté la commune d'une superficie de 34.48 km<sup>2</sup>, ses très nombreux hameaux... Avec tous les travaux d'entretien.



## Visite de madame la sous-préfète

Catherine MERCKX, sous-préfète de l'arrondissement d'Ussel, a rencontré le maire de Sérandon Pierre MATHES et ses adjoints Christiane PARTAUD, Éric GENGE, Bernard BOUROTTE.

Le maire a présenté sa commune dans les différents domaines : démographie, économie, vie sociale et culturelle.

Il a évoqué les projets actuels et futurs :

Réhabilitation de la mairie, des maisons communales, des travaux d'aménagement au quai de La Nau, de la construction de box à usage de garages, du programme de réalisation d'une résidence partagée.

Mme la sous-préfète a été très attentive à cet éventail d'actions, en conseillant et en participant au contrôle de légalité des actes : elle définit et gère les budgets alloués pour les dossiers de dotation



d'équipement de territoires ruraux DETR et les dossiers de dotation de soutien à l'investissement local DSIL.

Après cette réunion constructive, Pierre MATHES et ses adjoints ont invité Mme la sous-préfète à se rendre sur le site de La Nau, du belvédère de Gratte-Bruyère et à rencontrer les différents commerçants du village.



# Petit rappel des travaux de voirie 2023

VC 17

Le Battut, Aumegeas

825 mètres linéaires

VC 61

Le Moulinot

240 mètres linéaires

CR77

Besse

330 mètres linéaires



Aménagement  
des allées  
du nouveau cimetière

Végétalisation  
afin d'y créer  
un mini-parc ;

L'espace  
sera embelli  
et l'entretien facilité.



Afin d'optimiser au mieux le foncier du cimetière, une procédure de reprise de concessions abandonnées sera lancée dans les mois à venir.



Mise en service du transmetteur  
de la Rilhade (courant juin).

L'antenne relais de l'Arbre du  
Renard sera en mesure d'offrir  
une réception optimale de nos  
téléphones portables.



Le secrétariat est  
accessible par les 2  
entrées du bâtiment.



Espace confidentiel  
pour la Poste.



# Les règles de bon voisinage

## Les bruits de voisinage

La Loi du 31 décembre 1992 et du décret du 18 avril 1995, précise que les bruits de tondeuse peuvent être sanctionnés s'ils sont de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage (article R48-2 du Code de santé publique).

En Corrèze, les bruits de voisinages sont réglementés par l'arrêté préfectoral du 24 novembre 1999. L'utilisation des tondeuses à gazon est tolérée de :

- De 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables,
- De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi,
- De 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés.

## Propriétaires de chiens



Les déjections canines doivent être ramassées dans tous lieux publics, trottoirs, espaces verts, jeux pour enfants...

En cas de non-respect de cette interdiction, vous pouvez être amenés à payer une amende de deuxième classe de 35 €. Selon le décret n°2020 1573 du 11 décembre 2020 et l'article R634-2 du code pénal, une contravention de troisième classe peut aussi être donnée.

Pour mémoire, pour toutes manifestations associatives ou municipales, l'arrêté d'interdiction concernant les chiens non tenus en laisse sera appliqué.

## Restos du cœur

Les quinze bénévoles du centre des Restos du Cœur de Neuvic assument leur mission de solidarité auprès des personnes en difficulté de Neuvic et des communes avoisinantes.



Pour cette 38<sup>ème</sup> campagne d'été commencée à la mi-mars, la distribution alimentaire a lieu le jeudi après-midi tous les 15 jours jusqu'à la mi-novembre qui marquera le début de la prochaine campagne d'hiver. Le centre accueille actuellement une quinzaine de familles, soit environ 25 personnes.

De nouveaux locaux plus spacieux et plus adaptés à notre mission sont en cours de réalisation. Ils se situent dans les anciens ateliers du LEP récemment cédés par la région à la mairie et voués à devenir un tiers-lieu.

Nous espérons intégrer ce nouvel espace pour la prochaine campagne d'hiver.

Restos du Cœur de Neuvic, impasse de la Fontaine-du-Berger (à côté de la médiathèque)  
Tél. 05 55 95 20 13 - Laisser un message en cas d'absence.

## ÉTAT-CIVIL

### DÉCÈS

Roland **COULAMBON** - Décédé le 10 janvier 2023 à Neuvic ;

Jacques **BRAS** - Décédé le 17 janvier 2023 à Lyon ;

Denise **LEFEVRE** - Décédée le 09 avril 2023 à Ussel ;

Henri **LAMEYRE** - Décédé le 6 avril 2023 à Sérandon ;

Jeannette **MANZAGOL** - Décédée le 17 avril 2023 à Ussel.

# Pour un **jardin** alliant recyclage et **approche biologique** : **prenez au compostage !**

Vous aimez jardiner, vous avez la fibre "Nature" et vous êtes sensibles au traitement des déchets ?  
Le compostage sera votre meilleur allié !



Composter chez soi permet en effet de produire un fertilisant naturel et gratuit.

Le principe est simple : utiliser ses déchets "verts" (produits de la tonte, reste ou épluchures de légumes et fruits) et ses déchets "bruns" (paille, feuilles mortes...) et les mélanger afin de permettre aux micro-organismes présents naturellement de s'y développer et de s'en nourrir.

Afin d'obtenir un compost optimal, vous pouvez composter en tas ou faire l'acquisition d'un composteur. Il faut également

arroser en cas de gros apports, oxygéner le tout à la fourche ou à la griffe, et pour éviter tout désagrément lié à la décomposition, ne pas y mettre de restes de viandes, de laitages ou d'huile.

Vous pourrez ensuite utiliser votre compost pour fertiliser votre sol. Celui-ci apportera à la terre l'azote, favorable aux légumes feuilles, le phosphore, que vos bulbes et légumes grains apprécieront, mais également du potassium, qui permettra une bonne croissance des légumes racines et des fruitiers.

En incorporation directe sur le sol, ou bien encore en terreau si vous le tamisez, le compost sera votre meilleur atout pour un jardin et un potager beau et productif.

Dernier avantage du compost, il permet de ne pas déposer vos déchets verts en déchetterie. Ils sont en effet difficiles à optimiser en collecte.

Éfficace, écologique et permettant une optimisation de vos déchets du jardin ou de cuisine, le compost constitue finalement un atout majeur pour faire des économies, participer à la valorisation des déchets et avoir un jardin en bonne santé !



N'HÉSITEZ PLUS,  
COMPOSTEZ !

# Si nous avons une cheminée ou un poêle...

Il est possible que nous ayons déjà brûlé, par inattention ou manque d'information, des matières hautement néfastes pour notre santé, celle de nos voisins et celle de nos enfants, petits-enfants !

Alors, pour éviter de nous mettre en danger, un petit rappel de tous ces déchets courants à ne surtout pas enflammer dans son foyer à bois.

## Le plastique

C'est le plus évident. Cette matière est particulièrement polluante (en raison de sa composition : pétrole et multiples éléments chimiques). En contact avec les flammes, ce plastique se met à fondre, puis en brûlant dégage dans notre air de grosses quantités de particules moyennes à très fines très dangereuses pour notre santé et notre environnement. Dans le pire des cas, nous pouvons même provoquer un incendie !

Adoptons une démarche éco-responsable, limitons drastiquement l'usage de ces déchets à usage unique. Les cendres contenant ces particules de plastique sont nocives : Légumes cultivés, eaux, animaux...

## Le bois traité

Nous avons parfois du bois peint, collé, verni, huilé ou enduit d'un produit pour le protéger des nuisibles. L'erreur serait de le faire brûler. Et pour cause, un bois traité contient de nombreuses particules toxiques qui, une fois enflammées, se dégagent dans l'air et peuvent donc être inhalées par les adultes, les enfants et même les animaux de compagnie.

Mettons **uniquement du bois non traité** dans notre cheminée ou poêle.

## Le bois humide

Si nous avons déjà essayé de mettre une bûche humide dans notre cheminée, nous avons sans doute dû enfumer notre insert, notre salon, voire une bonne partie de notre logement. Ce bois humide ou insuffisamment sec dégage une fumée épaisse pleine de suies, et les ramoneurs sont obligés de débistrer les conduits.

Et pour parfaire, **ce bois ne produit pas de chaleur !**

## Le papier imprimé

Que faire de nos vieux journaux en couleur ou revues imprimées ?

Ne les mettons vraiment pas à brûler. En effet, les encres d'imprimerie contiennent et libèrent des **gaz toxiques** pour l'environnement et notre santé. Alors, **oublions cette pratique très peu saine et pas du tout écologique !**



## Le carton

Ce carton, matière que nous avons aussi tendance à faire brûler.

Il faut dire que des vieux cartons entassés dans le coin d'une pièce, ça prend de la place et ce n'est pas très esthétique.

Mais une fois brûlé, cet emballage **peut libérer des produits chimiques toxiques**, (surtout si une étiquette est imprimée : l'adresse, par exemple).

Souvent, ce carton est aussi accompagné de polystyrène...

Il est préférable pour chacun de nous de recycler en déchetterie.

# LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes vous propose cette année différentes animations, et reste ouvert à vos suggestions.

## La fête de la musique

Vendredi 16 juin

- En partenariat avec nos deux commerçantes (Brigitte et Lisa). Cette année c'est un enfant du pays (Christian BOUYGE) qui a accepté de venir nous faire chanter et danser avec son groupe **BARN HOME**.
- Buvette et restauration sur place.

## Soirée africaine avec un marché artisanal

Samedi 29 juillet

Cette soirée est organisée en partenariat avec l'association de l'Arbre du Renard.

- Buvette et restauration sur place.

## La fête Patronale

samedi 5 et dimanche 6 août.

Le programme est quasiment bouclé :

### Samedi

- Concours de Boules Lyonnaises ;
- Baptêmes de 4x4 ;
- Exposition de matériel agricole ancien ;
- L'après-midi intervillages adultes et enfants contre Neuvic ;
- Procession avec Ste Radegonde ;
- Repas en soirée sur la place avec animation suivi d'un bal animé par **DECIBEL**



### Dimanche

- Toute la journée vide grenier, exposition de matériel agricole ancien et baptêmes de 4x4 ;
- 8h30 concours de pétanque ouvert à tous ;
- Après-midi défilé de véhicules d'enfants décorés (des ateliers seront proposés en juillet) ; accompagné par une banda ;
- Spectacle de motos ;
- Repas champêtre, retraite aux flambeaux avec la banda ;
- Feu d'Artifice (en partenariat avec la mairie) ;

*Buvettes, manège, tir à l'arbalète, pêche aux canards et structures gonflables présents tout le week-end*

Prolongation des festivités le lundi avec la clotûre de la manifestation sculpturama.

Différentes animations originales seront proposées, un repas le soir avec un concert de jazz manouche en partenariat avec la Communauté de Communes.

## Soirée cabaret

Samedi 30 septembre

Et d'autres dates à définir pour vous divertir !

Comme vous pouvez le voir la motivation de l'équipe est toujours bien présente, mais quelques "bras" supplémentaires seraient les bienvenus, même ponctuellement, n'hésitez pas à nous rejoindre.



La soirée paella du 7 mai avec "Alma" fût une belle réussite.

Merci à chacun pour votre participation.

## Le Verger Micalet

Une deuxième séance de greffage à l'intention du public s'est tenue début avril au verger du bourg.

Une dizaine de passionnés se sont retrouvés pour échanger et pratiquer la greffe en fente, à l'anglaise ou en incrustation.

Pratiquée depuis l'Antiquité, la technique du greffage est simple à réaliser mais elle réclame soin et précision. Il faut toutefois savoir être patient car, même si on est impatient de voir l'éclosion du premier œil, il faut attendre quelques années pour goûter le premier fruit.



## La Boule Sérandonnaise

En championnat des clubs corréziens, la Boule Sérandonnaise s'est retrouvée cette année dans la poule de Haute Corrèze avec Neuvic et Ussel. La compétition se déroule en matchs aller et retour.



Avec une seule victoire à domicile face à Neuvic, les Micalets n'ont pu se qualifier pour la suite. Comme pour les autres compétitions, l'équipe corrézienne victorieuse ira défendre ses chances au niveau régional puis national.

Le championnat du double mixte s'est récemment déroulé à Neuvic sous des trombes d'eau. La Boule Sérandonnaise qui compte 3 féminines dans ses rangs avait engagé 3 équipes.

Une seule équipe a réussi à sortir de poule le samedi après-midi mais a chuté d'un point le lendemain matin face à une équipe briviste.

## Le club "LOU MICALET" a tenu son A.G. 2022

Le 15 janvier 2023, le club "Lou Micalets" de Sérandon a tenu son assemblée générale ordinaire en présence du président de la fédération de Corrèze de Générations mouvement.

Le rapport d'activités 2022, le bilan financier 2022 et les prévisions de manifestations pour 2023 ont été adoptés à l'unanimité. Le repas qui a suivi cette réunion a été unanimement apprécié.

### Composition du bureau

président : Daniel MAISON – vice-président : Daniel JOLY – trésorière : Gisèle BOUYGE – trésorière adjointe : Rose-Marie ARRIGHI – secrétaire : Laura LAFARGA-SADORNIL – secrétaire adjointe : Jacqueline JOLY – administrateurs : Maryse STAURI et Gérard DECROUY.

# PROCHAINES ACTIVITÉS

**Samedi 13 mai 2023**

Journée interclubs avec les associations de Curemonte, de Neuvic et La Sabotière d'Ussel.

**22 au 27 Mai 2023**

Séjour au Cap d'Agde

**Lundi 26 juin 2023**

10<sup>ème</sup> brevets de marche à partir de 9h00



**Mercredi 5 juillet 2023**

Sortie à Turenne et à Terrasson

**Dimanche 16 juillet 2023**

8<sup>ème</sup> Sé'randonnée avec deux parcours : 14 km à 8h30 et 6 km à 10h00

**Dimanche 6 août 2023**

Fête de Sé'randon

vente d'objets divers, de crêpes, de pompes, de confitures, de gâteaux, de livres et tombola

## Le club "LOU MICALETs" a participé au TÉLÉTHON 2022

Début décembre 2022, le club "Lou Micalets" de Sé'randon a participé aux activités organisées dans le cadre du Téléthon 2022.

Pour une fois, plusieurs associations de Sé'randon se sont regroupées lors de la fête des pommes : le club "Lou Micalets", le "Verger Micalet" et le comité des fêtes.

Le club a tenu un stand sur lequel étaient proposés des châtaignes grillées, des pôts de miel et notre recueil de recettes de cuisine locale.

La veille, lors de l'après-midi jeux de cartes et de société, les participants avaient fait un don au profit de l'AFM.



## Le club "LOU MICALETs" à fêté la Chandeleur

Le vendredi 11 février dernier, une trentaine de membres du club "Lou Micalets" de Sé'randon ont partagé les crêpes réalisées par des adhérentes après avoir joué à divers jeux de cartes ou de société.

## FORTE PARTICIPATION au Loto du club "LOU MICALETs"

Le loto annuel du club "Lou Micalets", organisé le dimanche 29 janvier 2023, a connu une forte affluence.

Près de 120 participants ont répondu présents malgré une météo hivernale. De nombreux lots, d'une valeur globale de plus de 1 100 euros, étaient mis en jeu et ont été très appréciés.

Tous les participants, plus ou moins chanceux, se sont séparés ravis d'avoir participé à ce rendez-vous très convivial et très apprécié de tous.



## Affluence Moyenne au concours de belote

Le 4 mars 2023, le club "Lou Micalets" de Sérandon a organisé un concours de belote en individuel qui a rassemblé 36 participants.

L'affluence a été moyenne car il y avait deux autres



concours organisés dans les environs. Cependant, des joueurs sont venus parfois de loin : Riom-ès-Montagnes ou Egletons, par exemple.

A l'issue de ce concours, des remerciements peuvent être adressés aux pâtisseries qui ont régalié les participants.



## Les États-Unis à Sérandon

Le vendredi 7 avril 2023, le club "Lou Micalets" de Sérandon a proposé un voyage gratuit à destination des États-Unis.

Les 37 participants à ce voyage ont pu se projeter vers ce pays envoûtant mais méconnu.

## Ce 8 mai, Sérandon

Lors de la cérémonie du 8 mai 2023, Pierre Mathes maire de Sérandon a invité de très jeunes filles : Jeanne, Gabrielle, Chloë, Elodie et Sam à lire des extraits de la lettre UFAC.

Lucie et Louis ont déposé la gerbe devant le monument aux morts .

Après la minute de silence et l'écoute de la Marseillaise, Monsieur le maire a invité le public à visiter les nouveaux locaux de la mairie et à partager le verre de l'amitié.

# JOVIMMO

[www.jovimmo-immobilier.com](http://www.jovimmo-immobilier.com)

Vous **souhaitez** vendre un bien?

Vous **désirez** en acheter un?

Un seul contact, votre **agent local** :

## Johanna PARTAUD

Agent Immobilière Indépendante  
RSAC N°: 799 424 346

06.60.92.06.99

[jovimmo.jp19@gmail.com](mailto:jovimmo.jp19@gmail.com)

site internet: [www.jovimmo-immobilier.com/fr/agent/partaud](http://www.jovimmo-immobilier.com/fr/agent/partaud)





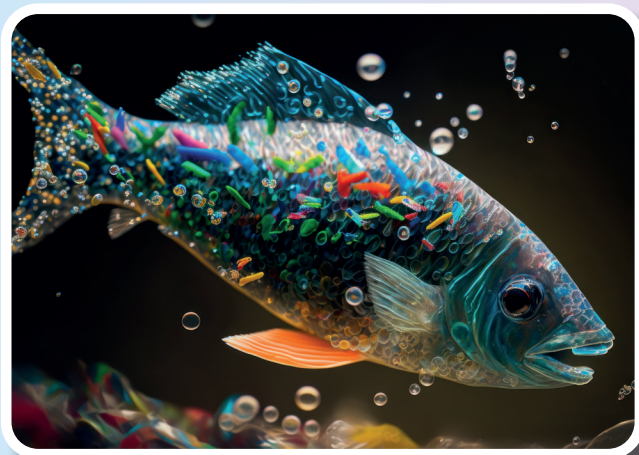
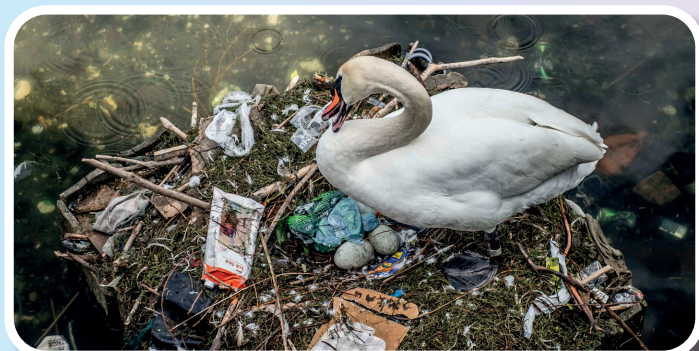
Être une adolescente de treize ans  
C'est déroutant, parfois inquiétant ...  
**Avez-vous vu l'état de notre planète ?**  
**Qui devra subir les conséquences ?**  
Ce sont les adolescents, futurs citoyens,  
On nous demande d'agir pour demain ...  
D'être responsable et de nous prendre en main ...  
**Mais comment faire changer les habitudes,**  
**Les mauvais comportements,**  
**Ouvrir les yeux des plus grands ?**  
Les adolescents pensent porter le poids  
Des responsabilités, des erreurs du passé.  
**Pouvons-nous tout gérer, tout accepter ?**  
**Avez-vous des réponses à nous donner,**  
**Des conseils pour nous améliorer ?**  
Il est peut-être temps de vous sentir concernés.

Candice Piarotas



### Textes et Poèmes

Dans le cadre du concours "Plaisir d'écrire" de l'association des membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA), des élèves micalets ont écrit des poèmes dans leurs classes respectives.



### La Nature et La Pollution

La nature n'est plus pareille  
Les forêts brûlées, dévastées  
Il serait temps que l'on se réveille  
Les océans pollués

Plein d'espèces disparaissent  
La vie des êtres humains  
Notre planète est en détresse  
Nous pouvons encore la sauver

Les tortues mangent nos déchets  
La banquise fond peu à peu  
Nous pouvons trier  
Pour aider ces pauvres malheureux

Nous pouvons télétravailler  
Limiter les transports  
Le monde, nous pouvons le conserver  
Si nous faisons des efforts.

Sam Mathes

Nous sommes tous meurtriers,  
Pourtant sans jamais nous en soucier.

Nous avons rangé notre âme d'enfant dans une malle au grenier,

Espérant peut-être, un jour, à nouveau la porter.

Nous sommes là, depuis aujourd'hui, tellement égoïstes nous ne pensons guère à après,  
Nous comptons sur ceux de demain pour tout réparer.

Mais si aujourd'hui commence déjà à brûler  
Est-ce demain qui viendra tout sauver ?

Les fleurs fanent, passe le temps,  
J'ai l'envie de crier ce que je ressens.

Mais si je crie, dites-moi qui m'entendra ?  
Personne, nous sommes trop centrés sur soi.

Nous nous sommes inventé des besoins insoupçonnés,  
La vie est devenue mensonges, sourires factices, jugements sans arrêt.  
Nous pouvons changer, maintenant, transformer notre monde de peur en monde de rire,  
Afin d'éviter le pire.

Pour ça il faut de l'espoir, des mots plus doux que la soie,  
Puis le changement qui commencera par soi.  
Pour espérer pouvoir partir, se faire envahir par le parfum du bonheur,

S'allonger auprès des fleurs,  
Méditer pour oublier nos erreurs.

Un jour, je l'espère,  
J'y arriverai et vous y arriverez,  
A surmonter, les regards, les jugements de la société.  
Mais en attendant je vous écris mes pensées.

Alya Pinard

Vous qui me lirez peut-être d'un sourire gêné vous acquiescerez,  
Mais je ne peux pas vous blâmer, apparemment, c'est si dur de changer.

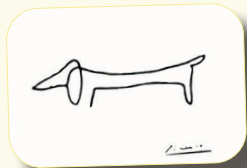
## LE CHASSEUR, LE VIEUX CHIEN ET LE CHEVAL

Le chasseur est très fier de son rapide destrier, mais ne porte pas d'importance à son vieux chien fatigué.

Un jour, il part à la chasse. Il aperçoit du gibier et s'élançe à sa poursuite.

Malheureusement, il tombe de son cheval et se casse une jambe.

- Pourquoi l'as-tu fait tomber ? demande le chien, arrivant enfin, à l'équidé.
- Mais je ne l'ai pas fait exprès ! réplique l'autre vexé.
- Il faut aller chercher de l'aide, dit le chien.
- Je n'en ai aucune envie, moi ! répond le cheval.
- Alors j'ira seul, décide le canidé.



Janne  
Charbonneau

Celui-ci cherche partout, tandis que l'autre broute de l'herbe. Mais ses efforts ne sont pas vains, car, par chance, un marcheur passe par là.

Il aperçoit le chien, il le suit et sauve le chasseur, qui les remercie.

**NOUS FAISONS CAS DU BEAU, MAIS MÉPRISONS L'UTILE ; ET LE BEAU SOUVENT NOUS DÉTRUIT.**

# mémotri

## À trier

Nouveau, tous vos emballages se trient !

### Pour bien trier

- ↳ Pensez à bien vider vos emballages, inutile de les laver.
- ↳ Déposez dans le bac vos emballages en vrac, ne pas les empiler ou les mettre dans un sac.
- ↳ Séparez bien les différents éléments d'un emballage.

### Tous les emballages en plastique

- ↳ Bouteilles, flacons, pots, barquettes, sachets, films plastique, tubes...



### Tous les emballages en papier et carton

- ↳ Briques alimentaires, cartonnettes, boîtes, sacs en papier...



### Nouveau



### Tous les emballages en métal

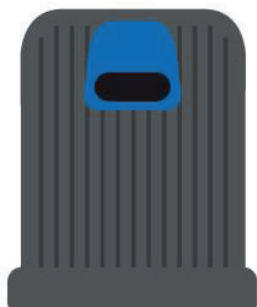
- ↳ Bouchons, couvercles, capsules médicaments, boîtes de conserve, barquettes alu...



## À trier

### Tous les papiers

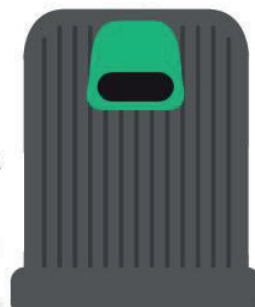
Tous les papiers : journaux, livres, magazines, prospectus, catalogues, cahiers, enveloppes, impressions...



## À trier

### Tout le verre

Bouteilles, pots et bocaux bien vidés. Les bouchons et couvercles sont à déposer dans le bac jaune.



## À jeter

Dans le bac gris, marron ou vert

En sac fermé : ordures ménagères, produits d'hygiène (mouchoirs, couches, protections hygiéniques, lingettes...), vaisselle cassée, éponges, petits objets en plastique...



### À la déchèterie

Près de chez vous, une déchèterie vous accueille pour déposer vos encombrants, grands cartons, équipements électriques et électroniques, jouets, déchets verts, gravats, bois, textile, huile alimentaire, batteries...



Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune

Guide du tri



# L'ARBRE DU RENARD

Saison culturelle redémarrée le 25 février avec Belfour. Duo de chansons poétiques.

Depuis, 4 concerts ont eu lieu :

- le 18 mars, Pierre Hervé GOULET nous a baladé au Québec avec sa guitare sur fond de folk acoustique.
- Le 01 avril, en co-plateau, HARMONY et PHAON nous ont emmenés dans l'univers de l'électro.
- Le 22 avril, le duo TOAN'CO nous a servi une poésie urbaine sur fond de slam et de beatbox.
- Et enfin, le 28 avril, Thierry LAROSE nous a offert un répertoire de chansons sensibles, portées par les élans pop-rock.



**La saison culturelle se poursuit et d'autres concerts sont à venir :**

- **Ce 13 mai**, nous accueillons les **Pepe'ly**. Ce trio nous propose un rock très animal peuplé des sonorités de la pop, du groove et du jazz.

- **Le 26 mai**, **WAAHLI** sera parmi nous et nous fera voyager à travers la France, le Canada et Hawaï avec des rythmes teintés de Hip-hop et d'afrobeat.
- **Le 3 juin**, **Tiou**, seul en scène, nous propose une critique des réseaux sociaux avec un humour qui ébouriffe la chanson française.
- **Le 30 juin**, **LA PATENTE**, tout droit sortie d'Acadie, nous embarquera dans son univers acoustique pluriel inspiré des styles cajun, country, folk, blues et punk-rock.



Ouverture des portes dès 19h00 avec la buvette et la restauration puis concert à 20h30.

L'entrée spectacle est à 5 € en tarif unique.

En espérant vous voir prochainement à l'Arbre du Renard !

